

LUNDI 10 AOÛT 2020

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 10 août deux mille vingt (2020), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Marie-Claude Lafond	Siège no. 1	Absente
Doris Jetté	Siège no. 2	Absente
Julie Bibeau	Siège no. 3	
Murielle L. Lessard	Siège no. 4	
Denis Bergeron	Siège no. 5	
Georges Lysight	Siège no. 6	

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Ainsi que madame Isabelle Plante, directrice générale adjointe est présente à la séance.

164-08-20

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020.
3. Correspondance :
 - 1) MTQ : Programme d'aide à la voirie locale.
 - 2) Transports Québec : compte rendu de réunion du 9 juillet.
4. **Période de questions**
5. ADMINISTRATION
 - 1) Adoption des dépenses de juillet 2020
 - 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 31 juillet 2020.
 - 3) Pitney Bowes : Renouvellement d'entente.
 - 4) Remboursement de frais de téléphone COVID-19.
 - 5) Achat d'un enregistreur pour les séances du conseil.
 - 6) Vacances du directeur-général.
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 1) MRC de Maskinongé : Service centralisé d'appels d'urgence 911.
7. TRANSPORT/VOIRIE
 - 1) Yves Rousseau : Demande concernant le radar Waterloo
 - 2) Transports Collectifs : Abribus
 - 3) Ouverture de soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver 2020-2021.
 - 4) Demande de correction du compte-rendu de Transports Québec.
8. URBANISME
 - 1) CPTAQ : Construction et agrégats Lessard.
9. ENVIRONNEMENT
 - 1) Nordikeau : Offre de service – Suivi du plomb et du cuivre
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
 - 1) Bibliothèque : Demande de subvention pour l'achat regroupé de chutes à livres extérieures.
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
 - 1) Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.
- 12) Période de questions
- 13) Clôture de la session

165-08-20

Approbation du procès-verbal du 6 juillet 2020.

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondance

166-08-20

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

1) MTQ : Programme d'aide à la voirie locale.

2) Transports Québec : compte rendu de réunion du 9 juillet.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

167-08-20

Adoption des dépenses de juillet 2020.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les écritures numéros 202000238 à 202000286 inclusivement totalisant un montant de 52 526,75 \$ et les salaires de juillet de 11 524,25 \$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

168-08-20

Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 31 juillet 2020.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 juillet 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

169-08-20

Pitney Bowes : Renouvellement d'entente.

Il est proposé par appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise la directrice-générale adjointe à signer le renouvellement d'entente avec la compagnie Pitney Bowes pour la timbreuse.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

170-08-20

Remboursement de frais de téléphone COVID-19.

Considérant qu'une erreur s'est glissé dans la résolution 139-06-20;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont rembourse les frais de téléphone du directeur général durant la période de travail à domicile du 18 mars au 21 mai 2020 sur présentation de factures.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

171-08-20

Achat d'un enregistreur pour les séances du conseil.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont entérine l'achat d'un enregistreur vocal au coût de 80,79\$ taxes incluses et rembourse Isabelle Plante sur présentation de la facture pour l'achat.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

172-08-20

Vacances du directeur-général.

Considérant la demande du directeur- général de l'autorisation à prendre une 5^e semaine de vacances;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accorde une 5^e semaine de vacances au directeur-général soit du 16 août au 23 août.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

173-08-20

MRC de Maskinongé : Service centralisé d'appels d'urgence 911.

Considérant que la MRC de Maskinongé a fait un appel d'offre regroupé pour les 17 municipalités concernant une entente pour la conclusion de contrats, pour la répartition téléphonique principale et secondaire 911;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du résultat de la soumission pour le service d'appel 911. D'autre part, le Conseil autorise la Mairesse et le directeur général ou la directrice-générale adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente avec le Groupe CLR d'une durée de 5 ans.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT/VOIRIE

174-08-20

Yves Rousseau : Demande concernant le radar Waterloo.

Considérant le courriel de Monsieur Yves Rousseau du 15 juillet dernier demandant l'installation de panneaux "Excepté livraison locale" aux extrémités du rang Waterloo;

Considérant que Monsieur Rousseau, dans un courriel antérieur, avait aussi demandé de déplacer le radar du rang Waterloo pour le rapprocher de chez-lui;

Considérant que le radar a été installé stratégiquement à mi-chemin des panneaux de 50 kilomètres entrant et sortant du village;

Considérant que cet endroit est le plus opportun tant pour la cueillette des données que pour la sécurité du radar pour le déneigement;

Considérant que pour installer des panneaux "Excepté livraison locale" il faudrait qu'il y ait interdiction au transport lourd;

Considérant que la municipalité ne désire pas interdire le transport lourd sur cette portion du rang Waterloo pas plus qu'elle ne désire réglementer les heures de transport sur ses routes;

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont de maintenir le radar à l'endroit où il est positionné présentement ;

De faire parvenir copie de cette résolution à Monsieur Rousseau et ainsi clore le dossier.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

175-08-20

Transports collectifs : Abribus.

Considérant que le Transport collectif désire installer un abribus pour le transport pour les usagers de la Municipalité;

Considérant que l'achat de l'abribus, les frais de transport et d'installation sont au frais de la Corporation de Transports collectifs;

Considérant que l'engagement de la municipalité serait de fournir le terrain et d'installer une dalle de béton d'environ 7 pieds par 13 pieds avec 6 pouces d'épaisseur à la date convenue;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte l'offre de la Corporation de Transports Collectifs pour l'installation d'un abribus. L'abribus sera installé près de l'édifice municipale.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

176-08-20

Ouverture des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver.

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont a procédé à un appel d'offre pour l'entretien des chemins d'hiver pour l'hiver 2020-2021 avec une année d'option ;

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont a reçu deux soumissions :

2020-2021

Transport Viateur St-Yves : 183 978,37 \$ taxes incluses

Transport JMV Lessard: 192 535,33\$ taxes incluses

Option 2021-2022

Transport Viateur St-Yves : 183 978,37 \$ taxes incluses

Transport JMV Lessard: 192 535,33\$ taxes incluses

Considérant qu'après étude de conformité, la plus basse soumission conforme est celle de Transport Viateur St-Yves;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont octroi le contrat à Transport Viateur St-Yves pour la somme de 183 978,37 \$ taxes incluses pour l'année 2020-2021. D'autre part, le Conseil autorise la Mairesse et le directeur général ou la directrice-générale adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de déneigement 2020-2021.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

177-08-20

Demande de correction du compte-rendu de Transports Québec.

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont demande à Transports Québec de faire la correction du compte-rendu de la réunion du 9 juillet en ajoutant le mot "adjointe" à directrice-générale.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

178-08-20

CPTAQ : Constructions et agrégats Lessard.

Considérant la demande de renouvellement d'autorisation à la CPTAQ de Construction et agrégats Lessard;

Considérant l'analyse faite par l'inspecteur en urbanisme sur la conformité de la demande;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande de renouvellement d'autorisations à la CPTAQ. D'autre part, le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale sur les sablières.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

179-08-20

Nordikeau : Offre de service – Suivi du plomb et du cuivre.

Considérant les nouvelles modalités pour le suivi du plomb et du cuivre afin de se conformer aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable;

Considérant que les prélèvements doivent être effectués entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre de chaque année mais les modalités ont changé;

Considérant que les prélèvements doivent être fait dans 2 résidences de la Municipalité;

Il est proposé par appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'offre de service de Nordikeau au coût de 65,00\$ par échantillon. D'autre part, le conseil municipal accepte la partie se rapportant uniquement à l'échantillonnage au coût de 65,00\$ par échantillon et autorise la directrice-générale adjointe à signer l'entente.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

180-08-20

Bibliothèque : Demande de subvention pour l'achat regroupé de chutes à livres extérieures.

Considérant le manque d'informations pour l'achat d'une chute à livres extérieures;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont reporte le présent point une séance ultérieure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

181-08-20

Politique familiale : point d'information.

Madame la mairesse nous informe que 2 nouveaux coordonnateurs de la politique familiale seront en fonction en septembre et feront un suivi du dossier avec la Municipalité.

AFFAIRES NOUVELLES

182-08-20

Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.

Madame la mairesse Barbara Paillé et représentante de la Régie d'Aqueduc nous fait un rapport verbal sur les activités de la Régie d'Aqueduc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

183-08-20

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu de clore la présente séance à 19h45.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Isabelle Plante, secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 10 août 2020.

Isabelle Plante
Directrice générale adjointe &
Secrétaire-trésorière adjointe